



Aide pratique à l'usage du langage égalitaire

à l'Université Gustave Eiffel





*	Qu'est-ce qu'un langage égalitaire ?	4
*	Pourquoi utiliser un langage égalitaire ?	4
I.	Comment faire ?	5
II.	Pour aller plus loin: arguments et contre-arguments	.0
Bib	oliographie et ressources utiles	.3

Un langage égalitaire permet que chaque personne à laquelle nous nous adressons se sente concernée par nos messages. Mais nous nous heurtons à des difficultés pratiques.

C'est pourquoi la mission égalité de l'Université Gustave Eiffel a rédigé ce document pour essayer de vous aider dans vos pratiques de communication orale et écrite¹.

La mission égalité met ainsi en œuvre la mesure 5.9 du plan pour l'égalité voté par les conseils centraux en juin 2021 « rédiger et diffuser un document d'aide pratique à la communication égalitaire » et aide les personnels à se conformer aux mesures 2.1 et 4.2.6 de ce plan.

https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/fileadmin/contributeurs/Mission-egalite/Plan/Plan pour | egalite a | Universite Gustave Eiffel 2021-2023-WEB 01.pdf

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a produit un guide "Pour une communication publique sans stéréotype de sexe"

(https://www.haut-conseil-

egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide pour une communication publique sans stereotype de sexe vf 2016 11 02.compressed.pdf) auquel vous pouvez aussi vous référer.

Qu'est-ce qu'un langage égalitaire ?

On appelle langage égalitaire un usage du discours qui ne privilégie pas le genre masculin mais donne une place égale aux deux genres grammaticaux, féminin et masculin, quand il s'agit de se référer à des personnes.

❖ Pourquoi utiliser un langage égalitaire ?

En tant qu'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, l'Université joue un rôle fondamental dans la transmission des savoirs, l'ouverture démocratique et les combats contre toute forme de discrimination. Le langage utilisé témoigne de nos engagements et de l'attention que nous portons à être bien compris de celles et ceux à qui nous nous adressons.

¹ Il ne concerne donc pas les textes juridiques, notamment ceux visés par la circulaire du Premier ministre du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal Officiel de la République.

Les engagements de l'Université Gustave Eiffel :

- construire un établissement inclusif pour assurer de meilleures conditions de travail et de formation à toutes et tous;
- placer l'égalité au cœur des villes de demain, se transformer pour transformer les autres ;
- faire de nos documents le reflet de notre engagement en faveur de l'égalité et de l'ouverture à la diversité.

L'effet de la formulation sur le message :

- des études de psycholinguistique et des expériences ont mesuré l'effet différencié des usages de formulations genrées ou non sur la représentation mentale du destinataire (voir notamment les travaux de Pascal Mark Gygax (https://avisdexperts.ch/videos/view/12175). Par exemple, l'usage d'un langage égalitaire dans les sondages permet de faire apparaître deux fois plus de femmes dans les réponses (voir l'enquête Harris Interactive de 2017 mentionnée plus bas). D'une manière analogue, féminiser les noms de métiers dans l'ensemble des offres d'emplois de l'université favorise la remontée de candidatures féminines.
- L'usage de l'écriture égalitaire dans le discours d'une personne ou d'une institution est une des manières de mettre en avant sa politique de lutte contre les discriminations.

À la fin du document (partie II), vous trouverez une contextualisation plus fournie sur les enjeux historiques et contemporains de la masculinisation de la langue.

I. <u>Comment faire ?</u>

Dans le discours, la question du rapport entre le genre grammatical et le genre de la personne humaine concerne deux domaines essentiels, d'une part les noms communs désignant des êtres animés et d'autre part les mécanismes d'accord.

Les noms représentant des êtres animés

Pour éviter d'employer le genre grammatical masculin pour désigner des femmes et des hommes (voir II.2), deux solutions principales s'offrent à vous.

1. Éviter les termes marqués en genre en utilisant des noms qui désignent une population mixte :

a. J'utilise des noms collectifs :

- La personne, le public, le personnel, l'équipe, le corps enseignant, la direction, les personnels de recherche, le collectif, la communauté, le service, l'établissement, les membres, le personnel académique, le personnel scientifique, etc.
- L'équipe enseignante est mobilisée sur la question.
- La communauté étudiante sera contactée, etc.

b. J'utilise les fonctions et des termes génériques :

- Le secrétariat, la présidence, les candidatures.
- La réunion des directions de composantes.
- La direction de l'équipe vous invite à lui signaler vos difficultés.

c. J'emploie des termes épicènes (même forme au masculin et au féminin), pour lesquels il suffit de faire varier le déterminant :

- Un responsable/une responsable.
- Un secrétaire/une secrétaire.
- Un fonctionnaire/une fonctionnaire.
- Un cadre/une cadre.
- Un élève/une élève.
- Un scientifique/une scientifique.
- Chères collègues/chers collègues.

2. Répéter le masculin et le féminin

Je décline au féminin et au masculin dans l'ordre alphabétique :

- Les directeurs et les directrices.
- Les agentes et les agents.
- Les étudiantes et les étudiants.
- Les professeures et les professeurs, (ou les professeurs et les professeuses).
- Les chercheurs et chercheuses.
- Etc.

Les mécanismes d'accords

1. J'accorde systématiquement le nom de métier, grade et fonction avec le genre de la personne à laquelle ils se réfèrent :

Masculin	Féminin
Un maître de conférence	Une maîtresse de conférence
Un agent	Une agente
Un chef	Une cheffe
Un chercheur	Une chercheuse
Un écrivain	Une écrivaine
Un auteur	Une autrice

Parfois, le féminin laisse le choix :

- professeur / professeuse / professeure
- **2. J'utilise l'accord de proximité.** J'accorde le genre du déterminant, de l'adjectif ou du participe en fonction du nom le plus proche auquel il se rapporte :
 - On a aménagé les corridors et les chambres *attenantes*.
 - Il aurait bien besoin d'un ou d'une assistante.
 - Des chercheurs et des chercheuses ont été *mobilisées*.
 - Nous cherchons *un* ou *une étudiante motivée*.
 - « On dit : *il a les pieds et la tête nue*, et non pas *nus* : *il parle avec un goût et une noblesse charmante*, et non pas **charmants**. » Condillac (philosophe académicien du 18^e siècle)

Remarques:

- Selon les situations de communication, on peut utiliser des tournures non marquées, par exemple les tournures impersonnelles, l'infinitif ou l'impératif comme dans les situations proposées ci-dessous :
 - Etudier à l'université.
 - Développer ses recherches.
 - Adressez-vous au secrétariat.
- On peut employer un **accord de majorité** au féminin, soit parce que l'assemblée est majoritairement féminine, soit pour inverser l'ordre traditionnel qui a imposé un masculin générique.

À l'écrit : l'écriture abrégeante inclusive

C'est une solution d'abréviation, pour l'écrit uniquement, qui a ses avantages (II.6) et ses inconvénients (II. 3). Pour limiter les inconvénients, il vaut mieux utiliser la forme simplifiée : un seul point médian entre la forme première et la terminaison de l'autre genre avec la marque éventuelle du pluriel.

- Etudiant es.
- Chargé·es de TD.
- Enseignant'es
- Président es.
- Maître sse de conférences.

Comment faire le point médian ?

- Sous Windows (avec pavé numérique) : Alt+0183
- Sous Mac OSX : Alt+MAj+F
- On peut utiliser le convertisseur de l'application L'écriture inclusive facile (https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/ecriture-inclusive-facile/)
 (N.B. l'installation sur la boîte mail crée en revanche des bugs et est déconseillée).
- Le site *Comment écrit-on en inclusif déjà ?* (https://www.eninclusif.fr/) propose un convertisseur de termes en écriture inclusive.



Tableau récapitulatif

On évite	On préfè		
Formulations masculines	Double flexion féminine et masculine	Mots épicènes	Ecriture inclusive
Les directeurs	Les directeurs et directrices	La direction	Les directeur trices
Les enseignants	Les enseignantes et enseignants	Le corps enseignant	Les enseignant es
Les étudiants	Les étudiantes et étudiants	La communauté étudiante	Les étudiant·es
Les chercheurs	Les chercheurs et chercheuses	Le personnel de recherche	Les chercheur euses
Les conseillers	Les conseillères et conseillers	Les membres du conseil	Les conseiller·es
Les lycéens	Les lycéennes et lycéens	Les élèves de lycée	Les lycéen·nes
Les usagers	Les usagères et les usagers	Le public	Les usager·ères
Les candidats	Les candidates et les candidats	Les candidatures	Les candidat·es
Les citoyens	Les citoyennes et les citoyens	La société civile	Les citoyen·nes
Les hommes	Les femmes et les hommes	Les êtres humains ou les humains	
Les experts	Les expertes et les experts	Les spécialistes	Les expert·es
Les élus des conseils	Les femmes et les hommes élus	Les membres des conseils	Les élu·es des conseils

Rappel des obligations concernant les formulaires et textes de communication

La circulaire du 21 février 2012 préconise la suppression des termes « mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom patronymique », « nom d'épouse » et « nom d'époux » des formulaires et correspondances des administrations. L'Université Gustave Eiffel s'engage à éliminer toute expression sexiste dans ses formulaires, actes administratifs et documents de communication à destination du personnel, des étudiantes et étudiants et de l'ensemble des usagers et usagères de l'établissement et à appliquer de façon stricte cette préconisation.

Ces engagements correspondent aux mesures 2.1 et 4.2.6 du plan pour l'égalité 2021-2023 de l'Université Gustave Eiffel.

いっこういういっこう

II. Pour aller plus loin : arguments et contre-arguments

1. "Le langage inclusif ne sert à rien"

→ Des études scientifiques constatent l'influence de la prédominance du masculin dans la langue. Un sondage de l'institut Harris Interactive² montrait, en 2017, que l'usage du langage égalitaire dans ses questions avait des conséquences sur le contenu des réponses : à la demande de "Citer deux champions olympiques", 17% des personnes sondées citent au moins une femme, mais si on demande "Citez deux champions ou championnes olympiques", 20% citent au moins une femme. Plus encore, lorsqu'on demande "Citez deux personnes championnes olympiques", 33% citent au moins une femme. On remarque que, lorsque le substantif de la question est au féminin, les championnes olympiques sont presque deux fois plus nombreuses dans les réponses des personnes sondées. Cette étude met en évidence l'effet du langage utilisé dans les questions sur les biais cognitifs des personnes sondées.

Ces biais sont expliqués par les travaux des psycholinguistes comme Pascal Mark Gygax, Professeur à l'Université de Fribourg. Le fait que le masculin puisse désigner tantôt un groupe générique impliquant tous les êtres humains, tantôt uniquement des êtres masculins oblige le cerveau à faire un premier choix d'interprétation qui mobilise une représentation masculine quand il s'agit d'un groupe mixte. Par exemple, si l'on dit "les alpinistes posèrent leur équipement", le cerveau a du mal à présupposer que la suite peut être : "l'une d'entre eux prit alors la parole". Cet effet dû au fonctionnement du cerveau est renforcé par les habitudes créées par la socialisation qui font que certains métiers sont majoritairement occupés par des hommes depuis longtemps, par le fait que les femmes ont l'habitude que quand on s'adresse spécifiquement à elles depuis l'enfance, on le fait au féminin et par le fait que dans l'histoire le masculin universel a souvent été une catégorie trompeuse.

2. "Le masculin, c'est une forme neutre et universelle"

→ Grammaticalement, il reste très peu de formes neutres en français. Les pronoms "ceci, cela, ce", mais pas de noms neutres. Dire que le masculin est neutre relève d'une confusion. Le masculin a des emplois génériques dans lesquels il désigne la classe de tous les individus concernés quel que soit leur sexe. On l'a vu, il est pourtant difficile de s'y retrouver pour le destinataire du discours qui doit contrôler le contexte dans lequel se trouve l'expression. C'est le problème des "droits de l'homme" qui, selon les époques et les lieux, concernent les êtres humains de manière différenciée, notamment selon le sexe ou le genre. C'est la raison pour laquelle Eleanor Roosevelt a imposé le choix en 1945 de "Human rights" en anglais contre le

² Sondage Harris Interactive pour Mots-Clés, réalisé par Internet les 11 et 12 octobre 2017, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

traditionnel "*Man's rights*" qui paraissait aux hommes politiques tout à fait adéquat à une ambition universelle.

La recherche actuelle de l'égalité s'inscrit dans une histoire inégalitaire dont certaines situations perdurent et dont les effets persistent. Le langage sexiste fait perdurer les représentations attachées à l'histoire d'un ordre centré sur le masculin. Le langage égalitaire donne des signes qui luttent contre l'effacement passé et présent des femmes dans l'histoire universelle.

3. "L'écriture égalitaire est illisible"

→ L'argument de l'illisibilité est aussi avancé chez celles et ceux qui désirent conserver la beauté de la langue française. Cet argument est la conséquence d'un amalgame entre le langage égalitaire et l'écriture inclusive abrégeante, qui préconise l'usage du point médian "·" à l'écrit. La mesure de l'effet du point médian est encore en cours. On ne voit pas bien en quoi le point médian serait plus illisible que les parenthèses qui figurent sur nos cartes d'identité pour la formule « né(e) ». C'est même précisément parce que ces parenthèses ont semblé peu lisibles, et qu'elles paraissent donner le signal d'une mise entre parenthèses symbolique du féminin, que le point médian a été préconisé. On signale de même que l'usage du signe « / » entre le masculin et la marque du féminin paraît opposer les deux genres plutôt que de permettre un passage fluide entre les genres.

"L'écriture inclusive est illisible pour les logiciels de lecture à destination des personnes malvoyantes"

→ On peut retrouver, comme argument en opposition à l'écriture inclusive, la question des logiciels de lecture pour personnes malvoyantes, qui sont freinés par la présence des points médians dans les textes. Il est tout à fait possible de privilégier d'autres instruments de l'écriture égalitaire que l'écriture inclusive en attendant que des solutions techniques soient développées.

4. "L'écriture égalitaire détruit la langue française, c'est de la novlangue"

→ Cet argument, largement utilisé pour décrédibiliser l'écriture égalitaire, invite à faire un petit tour du côté de l'histoire de la langue française. Avant le XVIIIe siècle, il était courant de lire "poétesse", "écrivaine", "orfèvresse", "médecine", "proviseuse"... L'accord de proximité était aussi d'usage, on voit régulièrement cité Racine pour le prouver : "Surtout j'ai cru devoir aux larmes, aux prières / Consacrer ces trois jours et ces trois nuits entières." La langue a été masculinisée de manière systématique par l'Académie française à partir de sa création au 17e siècle, pour des raisons idéologiques d'affirmation de la supériorité masculine. Les transformations imposées paraissaient alors artificielles et ridicules à certains et à certaines, comme Madame de Sévigné par exemple. La langue populaire a résisté longtemps.

Évoquer la "novlangue" d'Orwell c'est supposer que le langage égalitaire déforme la réalité pour la plier à une vision politique fabriquée par une minorité. Or le langage égalitaire tente au contraire de donner une place dans la langue à la moitié de l'humanité minorée par l'invisibilisation produite par la masculinisation.

5. "Autrice, c'est laid"

→ L'argument de la beauté est souvent employé. Il renvoie à l'idée qu'on forme de nouveaux mots. On l'a vu, ces nouveaux mots sont généralement anciens. C'est le cas d'autrice par exemple. Des travaux sont actuellement menés pour retrouver dans des textes anciens ces mots effacés, rappelons-le, par des injonctions de l'Académie française. Beaucoup de ces termes ont longtemps perduré dans la langue populaire et on les retrouve dans les actes conservés dans les archives. Quand on les réintroduit, ils ont perdu leur caractère familier et sonnent de manière étrange. Ils ne sont pas pour autant contraires au "génie" de la langue. *Doctoresse, autrice* et *médecine* ont laissé des traces, comme *libraresse* et *professoresse*. Les *boulangères* et les *couturières*, trop populaires, n'étaient pas une cible pour l'Académie, et les *abbesses* étaient trop utiles. L'usage tranchera pour certains termes mais on a vu comme les médias nous rendaient vite familières « la première ministre britannique » et « la chancelière allemande ». Quant à *autrice*, si proche d'*actrice*, comment peut-il nous surprendre ? Nous nous accommodons pourtant bien des néologismes "à l'international" et du "distanciel" qui nous "impactent" quotidiennement.

6. Auteure ou autrice?

→ L'effacement des noms féminins de métier et de fonction pose des problèmes de terminologie. La francophonie a proposé des solutions avant que les institutions françaises ne s'emparent de la question. Le Québec a ainsi initié des féminisations par adjonction -e final à des termes masculins professeure/professeure, ingénieur/ingénieure. La solution a le mérite d'être simple et de nous ouvrir à la richesse de la francophonie qui sait souvent conserver des mots qui disparaissent en France et proposer des innovations heureuses. Elle a l'inconvénient d'être peu audible et de proposer un principe de formation des mots qui n'est pas toujours conforme aux mécanismes observés dans la langue : directeur/directrice, graveur/graveuse.

7. Le masculin et le féminin, cela n'inclut pas les personnes qui ne se reconnaissent dans aucun des deux genres :

→ C'est vrai et c'est un des arguments en faveur des formes contractées par l'abréviation de l'écriture avec point médian et des formes proposées par certains groupes comme "iel" pour contracter "il et elle". On peut donc préférer ces formes pour représenter les personnes non-binaires dans le langage et assurer une fluidité entre les genres.

8. "Il y a des combats plus importants pour l'égalité"

→ Celui de surveiller son propre langage ne nuit pas aux autres combats. Il lutte contre les stéréotypes de genre qui légitiment la dévalorisation des femmes et leurs contributions à la construction des sociétés. L'usage de la langue manifeste notre rapport au monde.

Bibliographie et ressources utiles

Des manuels :

- Eliane Viennot, *Le langage inclusif : pourquoi, comment ?*, Donnemarie-Dontilly, Éd. iXe, 2018.
- Suzanne Zaccour, Michaël Lessard, Manuel de grammaire non sexiste et inclusive. Le masculin ne l'emporte plus !, Paris, Editions Syllepse, Québec, M Editeur, 2018.

Des guides et ouvrages pratiques :

- Guide pour une communication sans stéréotype de sexe (https://www.hautconseilegalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide pour une communication publique sans ster eotype de sexe vf 2016 11 02.compressed.pdf)
- Cerquiglini, Bernard et col., *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, Institut national de la langue française, 1999

Site de conversion de termes en écriture inclusive : https://www.eninclusif.fr/

Des ressources pour en savoir plus :

- La vidéo d'Eliane Viennot à l'UPEM sur l'histoire de la masculinisation de la langue française (http://podcast.u-pem.fr/channelcatmedia/29/MEDIA171208162505105)
- Pascal Mark Gygax, « Le masculin, une valeur par défaut qui pose problème au cerveau », (https://avisdexperts.ch/videos/view/12175)
- La « Langage épicène » du site Wikipédia (https://fr.wikipedia.org/wiki/Langage %C3%A9pic%C3%A8ne)
- Le numéro des *Cahiers du Genre, Genre, langue et politique, le langage non sexiste en débats*, 2020/2 (n°69), L'Harmattan,(https://www.cairn.info/revuecahiers-du-genre-2020-2.htm)
- Eliane Viennot, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin!*, Donnemarie-Dontilly, Éd. iXe, 2014.
- Yaguello Marina, Les mots ont un sexe, Paris, Points, 2014.

Principaux textes officiels relatifs à la fin de la masculinisation de la langue française :

- Recommandation n° R (90) 4 du 21 février 1990 du Comité des ministres du Conseil de l'Europe aux États membres relatif à l'élimination du sexisme dans le langage : https://rm.coe.int/16805019cd
- Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre *(non appliquée)*
- Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000556183
- Circulaire n°10 de l'Éducation nationale du 9 mars 2000 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : https://www.education.gouv.fr/botexte/bo000309/MEND0000585X.htm
- Circulaire n°5575/SG du 21 février 2012 relative à la suppression des termes « mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom patronymique », « nom d'épouse » et « nom d'époux » des formulaires et correspondances des administrations : https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/34682
- Circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036068906

Un MOOC:

« Equality academy » sur la plateforme FUN.

Ce document a été rédigé par Marguerite Andrieu, étudiante du parcours de master Littérature Savoirs et Culture Numérique de l'Université Gustave Eiffel, en emploi étudiant à la mission Egalité de l'Université Gustave Eiffel en 2021, avec l'aide de Caroline Trotot, vice-présidente Egalité.







MISSION ÉGALITÉ

Campus de Marne-la-Vallée Bureau A211 Bois de l'Etang

Mail: mission.egalite@univ-eiffel.fr

T: 01.60.95.70.13

Site internet: mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr

UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Campus de Marne-la-Vallée 5 Boulevard Descartes Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

T: 01 60 95 75 00 univ-gustave-eiffel.fr